



Situé sous la cour du palais de justice, le monument, dont la fonction fait encore débat, est daté du début du XII^e siècle.

Rouen cherche une porte de sortie pour sa Maison sublime

Découvert en 1976, le plus vieil édifice juif en Europe reste caché au public.

Rouen envoyée spéciale

Le lieu embarrasse. Sous la cour du palais de justice de Rouen, arpentée chaque jour par plus de mille fonctionnaires, détenus, policiers, visiteurs, se cache un monument de pierre blanche. Rythmé d'ouvertures romanes et de contreforts aux colonnettes décorées de lions, fleurs ou dragons sculptés, il est daté d'environ 1100 et serait le plus ancien monument juif conservé en Europe. Découvert il y a trente ans et classé, il faut aujourd'hui, pour le visiter, plan vigie pirate oblige, prendre rendez-vous avec le ministère de la Justice, propriétaire des lieux. Pas le week-end, faute de concierge, ni lors d'un procès de braqueurs parce qu'il y a le GIGN. «**Cri d'alarme**». Les experts, eux, polémiquent encore sur la destination du lieu: synagogue, résidence, école rabbinique? Et les politiques s'en mêlent. Le président (PS) de l'agglomération de Rouen, François Zimeray, et le député-maire (UDF), Pierre Albertini, poussent en chœur «*un cri d'alarme car ce monument*

est en danger d'effacement». Ils lancent donc, ces jours-ci, un livre, créent un comité de parrainage et rêvent du label Patrimoine mondial de l'Unesco. À l'été 1976, lors de travaux de réfection du palais, une pelle teuse dévoile des murs enfouis sous l'escalier de la cour d'appel. Leur présence dans un quartier juif médiéval et des graffitis en hébreu font penser à un édifice communautaire. «*La découverte la plus importante jamais effectuée dans le domaine du judaïsme médiéval européen*», note Max Polonovski, conservateur en chef à la Direction de l'architecture et du patrimoine. A quoi servirait-il? A Rouen, le rabbin parle de synagogue, l'archéologue, de résidence privée. A Chicago, Norman Golb, spécialiste des manuscrits judéo-arabes, vient alors d'écrire l'histoire de la communauté juive de Rouen et du rayonnement international d'une école médiévale des hautes études rabbiniques, à l'endroit même du palais de justice. Appelé sur les lieux, il tranche: l'édifice romain de quatorze mètres de long et de dix de large est bien

cette université. Thèse réfutée par le CNRS, qui penche pour la synagogue. Golb, lui, est soutenu par le maire d'alors, Jean Lecanuet. «*Pour des raisons touristiques, il répétait: "Il faut dire que c'est une université pour faire venir les Américains"*», raconte Jacques Tanguy, auteur d'un ouvrage sur le monument, qu'il pense, lui, être une résidence privée. **Humidité.** Les querelles font rage, et pendant ce temps le bâtiment se dégrade. Le ministère de la Justice se retrouve sur le banc des accusés. «*Il est difficile de s'entendre dire qu'on ne fait rien*», proteste le magistrat délégué à l'équipement. Et de citer les travaux d'étanchéité de l'escalier qui surplombe l'entrée du monument effectués en 2005 (302 000 euros) et la mesure du taux d'humidité, qui doit durer trente mois. L'ambassadeur d'Israël a écrit aux ministres de la Justice et de la Culture pour demander un musée du judaïsme médiéval européen. À l'office du tourisme, on affirme recevoir quatre mille demandes de visite par an. Les élus s'impatientent.

Pour le trentième anniversaire de la découverte, ils ont financé l'ouvrage de Jacques-Sylvain Klein, *la Maison sublime, l'école rabbinique et le royaume juif de Rouen* (1) (la «*maison sublime*», selon l'inscription retrouvée sur un mur). Cet ex-adjoint au maire et féru d'histoire y reprend la thèse de Golb. Pour lui, «*l'ouverture permanente au public de cet édifice unique et exceptionnel est une question de volonté politique. Il est possible de concilier tous les intérêts*». Comme à la Sainte Chapelle, dans l'enceinte du palais de justice de Paris. Le comité de parrainage se veut œcuménique avec, entre autres, Robert Badinter, Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, Jean-Charles Descubes, archevêque de Rouen, Laurent Fabius, Corinne Lepage, Joseph Sitruk, grand rabbin de France, Simone Veil... Le déménagement du palais de justice sur la rive gauche de Rouen, prévu en 2010, pourrait mettre fin à la polémique. ◀

NATALIE CASTETZ

(1) Aux éditions Point de vues.